

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Projet de nouvelle circulaire « Règles de comportement selon la LSFIn et l'OSFin »  Projet de circulaire ainsi que rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire de la FINMA.
Délai de réponse :	<b>15 juillet 2024</b>
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Isabel Grüninger Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne <a href="mailto:Isabel.Grueninger@finma.ch">Isabel.Grueninger@finma.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Isabel Grüninger Tél. +41 (0)31 327 19 03 <a href="mailto:Isabel.Grueninger@finma.ch">Isabel.Grueninger@finma.ch</a>
Contact médias :	Patrizia Bickel Tél. +41 (0)31 327 93 19 <a href="mailto:patrizia.bickel@finma.ch">patrizia.bickel@finma.ch</a>